



Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville



EN MARCHÉ

Blainville • Bois-des-Filion • Lorraine • Sainte-Thérèse

Vol. 3 No. 1

✉ louise.chabot@parl.gc.ca **f** Louise Chabot Thérèse-De Blainville **l** louisechabot.quebec

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉE

Chères citoyennes, chers citoyens de Thérèse-De Blainville,

L'année 2022 débute et déjà, elle nous promet un meilleur printemps que ceux des deux dernières années. 2022 nous promet un printemps dans lequel nous pourrions passer du temps avec nos familles et nos amis. Un printemps dans lequel le sport et la culture auront une place de choix au cœur de nos activités. Un printemps qui, toutefois, nous proposera des défis importants et qui nous permettra de faire des gains pour les citoyennes et citoyens de Thérèse-De Blainville à Ottawa et c'est ce que j'entends faire encore cette année pour vous.

Un des premiers défis qui se présente à nous, c'est la situation actuelle de l'assurance-emploi. En ce moment, des milliers de travailleuses et de travailleurs québécois sont en attente de leurs prestations

depuis trop longtemps. Cette situation critique met en lumière les différentes failles du système actuel et nous permet d'identifier ce qui doit être amélioré ou changé. Et ça, c'est sans compter le combat que je mène depuis mon entrée en poste en 2019, soit celui de faire passer les prestations de maladie de l'assurance-emploi à 50 semaines. Ce sont des enjeux qui sont traités dans le cadre de ma tournée nationale de l'assurance-emploi, car les travailleuses et travailleurs du Québec méritent mieux, maintenant.

Un autre des grands défis qui se présente devant nous est celui de la hausse des transferts fédéraux en santé. En ce moment, le gouvernement fédéral ne couvre que 22% des dépenses en santé. Avec la fragilité de notre réseau de la santé, il est primordial que le pourcentage précédent soit augmenté à 35% pour soutenir le réseau de la santé du Québec.

Un autre des défis qui s'impose est celui de la situation financière de nos aînés. Le

prix du panier d'épicerie ne cesse d'augmenter, le prix à la pompe aussi, les loyers, et j'en passe. Par contre, l'aide pour les gens qui ont entre 65 et 74 ans n'augmente pas. Seules les personnes qui sont âgées de 75 ans et plus recevront de l'aide. Il est inadmissible que le gouvernement décide de soutenir la création de deux classes d'aînés et c'est pourquoi je me battraï bec et ongles pour que la pension de la Sécurité de la vieillesse augmente de 110\$ par mois pour toutes les personnes de 65 ans et plus, sans exception.

Plus que jamais, il est primordial d'être maîtres chez nous car si c'était le cas, le Québec aurait en main tous les outils nécessaires pour avoir un régime efficace et moderne de l'assurance-emploi. Ce Québec indépendant aurait plus de ressources financières pour son réseau de la santé et il aurait les moyens d'aider financièrement, à la hauteur de ses ambitions, tous les aînés et non pas seulement une partie d'entre eux. Vous pouvez compter sur moi!

INFORMATIONS

Bureau de circonscription

8, rue Saint-Charles
Sainte-Thérèse QC
J7E 2A2
(450) 965-1188
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h 30

AIDE OFFERTE

Par notre bureau

- Assurance-emploi
- Immigration
- Régime de pension du Canada
- Agence du revenu Canada
- Sécurité de la vieillesse
- Vétérans

« N'est-ce pas dans le rêve cependant que naissent la plupart des projets qui en valent la »
peine?

René Lévesque



LOUISE CHABOT
Députée de Thérèse-De Blainville



FRANCOPHONIE MONDIALE ET SITUATION DU FRANÇAIS AU QUÉBEC



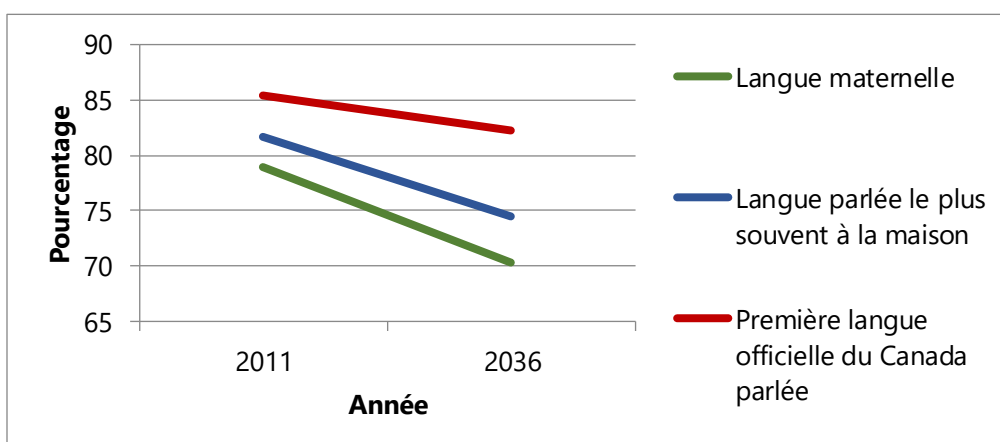
Le 20 mars, c'est la journée internationale de la francophonie. C'est une journée que nous avons le devoir de souligner, étant l'unique État d'Amérique du Nord dont la seule langue officielle est le français. Cette situation nous confère une place de choix au sein de la francophonie mondiale et elle commande un énorme devoir, soit celui de s'assurer de la pérennité de notre langue sur ce continent à majorité anglo-saxonne. L'une des actions les plus efficaces que le Québec a pu faire pour aller dans ce sens est l'adoption de la *Loi 101*.

Il est important de prendre connaissance de l'état actuel des choses. Le français est sans contredit en déclin au Québec, malgré les diverses actions qu'on a pu prendre comme société au fil des années. Les différents chiffres et différentes statistiques le montrent : la place du français au Québec a reculé depuis le début du siècle et l'Office québécois de la langue française (OQLF) prévoit que cette tendance inquiétante va se poursuivre.

Bien que plusieurs programmes et solutions diverses peuvent être mises en place pour freiner la tendance, la seule option qui s'offre à nous pour renverser cette tendance alarmante est de réaliser le plus rapidement possible l'indépendance du Québec.



LA SITUATION DU FRANÇAIS AU QUÉBEC EN CHIFFRES



* Source : Office québécois de la langue française (OQLF)

Les chiffres de l'OQLF ne mentent pas. En 2011, 78,9% des québécois avaient le français comme langue maternelle alors que ce serait 70,3% en 2036 selon les projections, ce qui représente une baisse de 8,6% en 25 ans.

Le français comme langue parlée le plus souvent à la maison connaîtrait une descente similaire à la statistique précédente, soit 81,6% en 2011 à 74,5% en 2036, une baisse de 7,1%.

Pour ce qui est du français comme première des deux langues officielles du Canada parlée, on verrait une baisse plus modeste, soit de 85,4% en 2011 à 82,2% à 2036, donc une baisse de 3,2%.

MESSAGE D'YVES-FRANÇOIS BLANCHET

Le Québec est profondément attaché aux valeurs démocratiques : le droit de diverger d'opinion, de le dire, de le faire en groupe, de le manifester, toujours de façons pacifique et civique toutefois.

Une fois la réflexion collective achevée, les positions de chacun entendues et les institutions saisies de la nécessité d'une action, il faut s'en remettre à la démocratie. Or, la démocratie est pour beaucoup, une question de nombre.

Le Bloc Québécois souhaite préserver le poids du Québec dans les institutions canadiennes, jusqu'à ce que la question de notre avenir national soit de nouveau posée. Il souhaite toutefois faire plus et mieux : conférer un sens au vote de la Chambre des communes que nous avons gagné à l'arraché le 16 juin 2021 : le Québec forme une nation dont la seule langue commune et la seule langue officielle est le français. Il ne nous faut pas moins de sièges au parlement d'Ottawa : **il nous en faut plus.**

Yves-François Blanchet
Député de Beloeil-Chambly
et chef du Bloc Québécois





LE POIDS POLITIQUE DU QUÉBEC DOIT ÊTRE PROTÉGÉ!

Élections Canada a récemment proposé un plan de redécoupage de la carte électorale fédérale qui ajouterait quatre sièges de députés à l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique... tout en éliminant un siège au Québec.

Ne nous leurrions pas : cette perte de représentativité au niveau fédéral aura des conséquences. La laïcité, la liberté académique, la protection de la langue française et la sortie du pétrole sont des priorités pour le Québec, mais plus notre poids politique diminue, plus le reste du Canada pourra nous imposer les siennes.

Au Bloc Québécois, nous croyons que la meilleure solution à long terme demeure l'indépendance du Québec, et ainsi, avoir les pleins pouvoirs sur notre avenir. Toutefois, tant que nous ferons partie de la fédération canadienne, notre devoir à Ottawa sera toujours de défendre les intérêts du Québec.

C'est pourquoi nous avons déposé, cette session-ci, un projet de loi visant à créer une « **Clause Nation** » qui garantira que le Québec n'aura jamais moins que 25 % des sièges à la Chambre des communes.

En outre, nous avons fait adopter, le mercredi 2 mars dernier, une motion pour que le Parlement reconnaisse la nécessité de rejeter cette proposition de redécoupage électoral qui entraînerait la perte d'un siège au Québec. C'est une première victoire dans ce dossier et ce ne sera pas la dernière.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à toujours obtenir plus pour le Québec.

QUELQUES PHOTOS !



En compagnie de mon collègue Luc Desilets, député de Rivière-des-Mille-Îles, lors de la première pelle-tée de terre du prolongement de l'A-19.



Le 6 novembre dernier, j'ai déposé une couronne à la Place du Souvenir de Sainte-Thérèse dans le cadre du Jour du Souvenir.

Le 27 novembre dernier, j'étais au salon des métiers d'art de Blainville où étaient présents une quarantaine d'exposants. J'ai profité de l'occasion pour faire l'achat d'une couronne de Noël, conçue par Créations Ana!



En 2021, j'ai eu le privilège d'être la présidente d'honneur de la campagne de financement de l'Atelier Altitude «Apporter de la joie, un poinsettia à la fois».



Le 11 décembre dernier, les Chanteurs de Lorraine nous ont offert une brillante prestation lors de leur concert où ils ont interprétés plusieurs grands classiques du temps des fêtes!

Le souper des bénévoles de la ville de Bois-des-Filion a été une belle occasion de souligner l'apport inestimable de ces personnes à leur communauté.



MOT CACHÉ

- ART
- ÉTAT
- LOI
- CHABOT
- LANGUE
- PARIZEAU
- COMMUNE
- LAURIN
- QUÉBEC
- CULTURE
- LÉVESQUE

E	U	G	N	A	L	L	P
Q	S	E	I	R	C	E	A
U	I	N	R	T	U	V	R
E	A	U	U	O	L	E	I
B	C	M	A	B	T	S	Z
E	N	M	L	A	U	Q	E
C	A	O	T	H	R	U	A
R	I	C	F	C	E	E	U

Indice : Ce qui est et ce qui doit être commun à tous les québécois